



PROJET PEDAGOGIQUE

2025-2026

ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)
Joseph Dauriach (maternel-élémentaire)

LATOUR BAS ELNE

Avenue Pierre Camps
66200 LATOUR BAS ELNE



SOMMAIRE

DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

PROJET EDUCATIF

L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

NOS INTENTIONS EDUCATIVES, NOS OBJECTIFS, NOS MOYENS ET LES EVALUATIONS

LES ROLES DE CHACUN

PROJETS 2024-2025

JOURNEE TYPE

QUELQUE RAPPELS SUR LA VIE QUOTIDIENNE

LE NON NEGOCIABLE

EVALUATION REUNION

L'ACCUEIL DES PRE-ADOS

ANNEXE PLAN MERCREDI ALAE/ALSH

ANNEXE MINI-SEJOURS

DIRECTION

CELINE EQUISOAIN

ARTHUR BELKHIRI

DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

1. Situation géographique

Latour-Bas-Elne, village des Pyrénées-Orientales dans la région Occitanie, voisine des communes de Saint-Cyprien et d'Elne, 3 224 habitants résident sur la commune sur une superficie de 3,30 km² (soit 974 hab/km²), selon les chiffres de l'INSEE en 2022.

2. L'implantation

L'accueil de loisirs est implanté dans le groupe scolaire maternel et élémentaire. Il est situé dans un quartier résidentiel. A proximité se trouve un stade, deux terrains de tennis, un terrain multisports et un petit jardin d'enfants.

3. Les locaux

L'accueil de loisirs utilise quelques salles des écoles ainsi que le restaurant scolaire.

École maternelle :

- la salle polyvalente
- les sanitaires
- le dortoir
- la cour et l'aire de jeux
- le matériel sportif et les jeux pédagogiques
- la tisanerie
- la salle des maîtres
- une classe

École élémentaire :

- la salle polyvalente
- l'espace garderie
- le bureau de la direction
- la salle d'arts plastiques
- les sanitaires
- la cour et le terrain synthétique

4. Les familles

En 2022, 3224 habitants résident sur la commune de Latour-Bas-Elne : la population active représente 74.3% (67.10% ayant un emploi et 9.80% le taux de chômage).

5. Le public

L'accueil de loisirs est destiné à un public âgé de 30 mois à 12 ans scolarisés. Pour la plus grande partie, les enfants fréquentent les écoles de Latour Bas Elne mais d'autres arrivent

des villages alentours (Elne, St Cyprien...). Ils sont issus de milieux familiaux variés (famille monoparentale, recomposée...).

6. Les besoins et les caractéristiques

Des 3/5 ans

- Imaginaire : identification, affectivité : histoires invraisemblables, élucubrations
- Dynamisme : besoin physique énorme, en mouvement perpétuel
- Découverte du monde : de l'environnement, de la matière, de la notion d'espace et de temps, éveil intellectuel
- Découverte de soi et de soi avec les autres : début de la socialisation, début difficile, égocentrisme
- Apprentissage des codes et règles du monde collectif
- Découverte de son corps, des deux sexes, de leurs différences, peu pudique
- Plaisir immédiat : incapacité à se projeter dans un monde futur, non visualisation de projets

	BESOINS ET INTERETS	ATTITUDE DE L'ANIMATEUR
AFFECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Rupture avec la famille difficile • Besoin de relations privilégiées, rassurantes • Cadre clair et net • Repères fixes, réguliers : temporels, géographiques, affectifs • Besoin d'habitudes • Sentiments : colère, jalousie, soucis, cafard, angoisse 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser, présence constante, vigilance, ne pas se prendre pour le papa ou la maman • Valorisation • Création d'un climat de sécurité affective, de confiance • Adulte = modèle, référent, un repère stable • Organisation « rigide » • Ne pas accepter le chantage, les caprices, donner à chacun sa dose d'affection en fonction de son individualité, de sa différence
INTELLECTUELS	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition du langage • Ne sait pas lire • Découverte du monde, les «pourquoi» • Curiosité croissante, questions nombreuses sur tous les sujets • Construire et détruire • Plaisir immédiat • À 4 ans, compte jusqu'à 5 • À 5 ans compte jusqu'à 20 	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas lui parler « bêtise », ce n'est pas cela qui va lui permettre d'apprendre avec finesse sa langue • Lui donner de vraies réponses, ne pas mentir ou inventer • Un enfant qui pose une question est capable d'entendre la réponse (Dolto) • Aide et apprentissage, stimulation, encouragement • Ne pas faire à sa place, faire avec • Respect et valorisation des réalisations • Coins adaptés

SOCIAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Égocentrisme : « moi je », en voie de socialisation (école) • Besoin d'être seul par moment (de s'isoler), d'être en petits groupes • Grand sens de la propriété • Premiers contacts avec la vie de groupe • Dépendance vis à vis des autres, l'adulte surtout • Peu de différences entre filles et garçons 	<ul style="list-style-type: none"> • Protéger « la bulle personnelle de l'enfant », sa propriété sa voiture, son jouet, etc. • Ne pas imposer le partage, éventuellement le suggérer
PHYSIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de toutes les possibilités de son corps • Difficulté de maîtriser, contrôler ses mouvements • Non dissociation buste-jambe, gauche-droite • Vivre et se reposer à son rythme, dormir • Vite fatigué • Grande importance de la vie quotidienne • Découverte de leur corps et notamment de leur sexe, de l'existence des deux sexes • Masturbation • Contact avec le monde vivant, découverte du monde, des sensations, éveil des sens • Énurésie fréquente 	<ul style="list-style-type: none"> • Donner des limites physiques, l'enfant ne ressent pas la fatigue, le besoin de dormir, mais sait l'exprimer.... • Patience, nombreuses répétitions, surveillance, vigilance • Discréption vis-à-vis du groupe dans certaines situations (pipi au lit, etc.) • Peu pudique : faire attention !
PSYCHOLOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage de l'autonomie, grandir, faire comme les grands donc devenir grand • Imiter pour se construire • Très grand besoin d'imaginaire : fabulation, récits, histoires • L'imaginaire leur permet d'appréhender le monde, et de l'affronter sans risques à travers le jeu, la fiction • Besoin de jouer seul à certains moments 	<ul style="list-style-type: none"> • Encouragement, confiance, sécurisation, rôle d'aide et non de « maternage » : accompagner l'enfant dans ses activités tout en le laissant faire • Il vérifie, explique, encourage • L'autonomie s'apprend, elle ne s'acquiert pas toute seule • Installation de locaux permettant à l'enfant de se débrouiller tout seul • Entrer dans les jeux sans effraction • Respecter et valoriser le jeu de l'enfant même s'il vous paraît futile et insignifiant (Ne pas dire à un enfant « vient on va jouer », car il joue déjà, même et surtout s'il est en train de parler à un caillou !) • Prendre au sérieux ses histoires, les écouter. Elles sont très sérieuses

Dès 6 ans

- Âge de la réflexion, de l'expansion, de la motivation personnelle et des crises.
- Concentration et mûrissement.
- Âge du sérieux.
- Contrôle croissant des réactions émitives.
- Mesure mieux la distance le séparant de l'adulte auquel il est soumis.
- Dispersion et turbulence.
- Âge du déséquilibre.
- Curiosité.
- Participation, camaraderie, bande, groupe, équipe.
- Besoin de valorisation et d'affirmation de soi.

Dès 9 ans

- Différences entre groupe des filles et des garçons.
- Importance du leader.
- Déclin de la sexualité.
- Préoccupation et rêverie : besoin de s'isoler.
- Expérience collective de loisirs : besoin de jeux collectifs et esprit de compétition.

Dès 11 ans

- Dénigrement et critique du monde.
- Âge ingrat : révolte, indépendance.
- Sensibilité à la triche, aux dénonciations, aux mensonges : besoin d'avoir des règles fixes et respectées.

	BESOINS ET INTERETS	ATTITUDE DE L'ANIMATEUR
AFFECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • La personnalité s'affirme • Besoin de sécurité morale et matérielle, besoin de dédramatiser pour se rassurer • Besoin d'affection • Vie d'équipe, besoin de copains • Capacités de coopération et de discussions 	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un climat de sécurité affective mais discréption, pas de démonstration • Règles de plus en plus précises • Écouter mais aussi dédramatiser • Être vigilant sur la bande de copains, enfant à l'écart
INTELLECTUELS	<ul style="list-style-type: none"> • Explorer, manipuler, coordonner • Rêver, mémoriser • Perfectionner ses attitudes • Âge des principales acquisitions • Recherche de savoir • Indépendant pendant le jeu • Il acquiert la logique mathématique / apprentissage de la lecture • Découverte du monde (animal) (curiosité de leur vie) • Enfant à de l'énergie pour faire des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> • Donner de vraies réponses, fiabilité • Valoriser les réalisations • Écouter, guider, apporter des précisions • Éveiller leur curiosité • Susciter de l'intérêt

SOCIAUX	<ul style="list-style-type: none"> • École • Importance grandissante du groupe, ou de la bande • Faire pour les autres, aider • L'amitié : meilleur ami • Sens des responsabilités • Intérêt pour l'environnement • Distinction garçon/fille • Parents ne sont plus les seules références 	<ul style="list-style-type: none"> • Attitudes de respect du matériel et des autres • Donner des responsabilités réelles • Aider le groupe à s'organiser mais le laisser évoluer, surveiller les « leaders » • Besoin de cadres et de règles
PHYSIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise du corps • Maîtrise de l'esprit • Besoin de se dépenser • Se fatiguent vite et récupèrent vite • Toujours dans l'imaginaire mais plus de rapport à la réalité • Besoin de dormir (environ 10 h) • Bon appétit 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'activité physique mais intervenir pour freiner lorsqu'elle devient débordante • Jouer le rôle de l'arbitre • Veiller au rythme • Gérer la fatigue physique
PSYCHOLOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte de l'autre, du MONDE • Prévalence de la tendresse sur les désirs sexuels • Oui aux valeurs des adultes • Obéissance • Stade de la personnalité polyvalente (WALLON) • Ne croit plus en la toute-puissance parentale / se détache des parents • Recherche des autres • Référence aux adultes qu'il connaît (père, couple...) • Découverte de la vie, de la mort aussi • Phase de latency (FREUD) cela ne signifie pas que la sexualité n'existe pas! • Intériorisation • Établir des règles du jeu • Essaie de se donner une morale (maîtrise du non) • Importance du mensonge • Essaie de braver l'interdit parental (bêtises multiples) 	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les références de l'enfant • Valoriser et accompagner • Fiabilité de l'adulte • Faire passer des habitudes de respect de soi et des autres • Répondre à leurs questions, à leur curiosité • Susciter l'intérêt de l'enfant • Être vigilant aux changements d'humeur, aux bagarres, etc. • Être vigilant aux bêtises éventuelles

7. Effectif

20 à 40 enfants sur les mercredis et 20 à 60 enfants pendant les vacances scolaires.

8. Les horaires de fonctionnement

Les parents ont plusieurs possibilités d'accueil, ce qui leur permet d'inscrire leurs enfants en fonction de leur besoin ou de leur choix. L'accueil ouvre ses portes de :

- 7 h 30 à 9 h 00
- 11 h 45 à 12 h 15
- 13 h 30 à 14 h 00
- 17 h 00 à 18 h 30

Les enfants peuvent donc être accueillis :

- à la journée
- à la demi-journée avec ou sans repas

L'accueil de loisirs fonctionne tous les mercredis, petites et grandes vacances scolaires (sauf vacances de Noël et la dernière quinzaine d'Août).

9. Tarification

Le tarif de base journalier est de 33.90 €.

La commune verse une subvention par journée/enfant. La Délégation de Service Public signée entre la commune et les PEP 66 stipule que « cette subvention ne sera versée que sous condition que l'enfant soit domicilié sur la commune ou que les parents y soient contribuables ».

Après délibération, la commune confirme qu'à compter du 01/09/2022 le tarif dérogatoire « résident LATOUR » ne s'appliquera que dans les conditions citées ci-dessus.

Les familles ayant bénéficié d'un délai supplémentaire pour ce tarif dérogatoire ne pourront plus y prétendre à compter du 07/07/2023 (le fait que l'enfant soit scolarisé sur la commune ne sera plus une condition suffisante).

TARIFS FAMILLES LATOUR BAS ELNE					
	QF > 850	850 < QF < 690	690 > QF > 526	525 > QF > 351	QF < 350
JOURNEE	12.80 €	11.80 €	10.80 €	9.80 €	8.80 €
1/2 JOURNEE REPAS	6.40 €	5.90 €	5.40 €	4.90 €	4.40 €
1/2 JOURNEE SANS REPAS	2.40 €	1.90 €	1.40 €	0.90 €	0.40 €

TARIFS FAMILLES HORS LATOUR BAS ELNE					
	QF > 850	850 < QF < 690	690 > QF > 526	525 > QF > 351	QF < 350
JOURNEE	33.90 €	32.90 €	31.90 €	30.90 €	29.90 €
1/2 JOURNEE REPAS	16.95 €	16.45 €	15.95 €	15.45 €	14.95 €
1/2 JOURNEE SANS REPAS	12.95 €	12.45 €	11.95 €	11.45 €	10.95 €

10. Budget et autres moyens mis à disposition

Le budget pédagogique pour le fonctionnement est de :

- 7.30 euros par jour et par enfant pour les mercredis.
- 7.60 euros par jour et par enfant pour les vacances.

La répartition budgétaire se fait entre l'alimentation, le matériel pédagogique, les transports et les services éducatifs.

11. Restauration

Les repas sont commandés à l'UDSIS et servis par des agents municipaux.

12. L'équipe d'animation

EQUISOAIN Céline : directrice (Contrat à Durée Indéterminée).
BPJEPS LTP, BAFD, BAFA, PSC1

BELKHIRI ARTHUR : directeur adjoint (Contrat à durée Indéterminée).
BAFD en cours, BAFA, PSC1.

GERARD Charlène : animatrice (Contrat à Durée Indéterminée).
BAFA, PSC1.

QUADRI Emma : animatrice les mercredis (Contrat à Durée Déterminée).
BPJEPS APT, PSC1.

Pendant les vacances scolaires et selon les effectifs, des animateurs supplémentaires sont recrutés en Contrat d'Engagement Éducatif.

13. Taux d'encadrement

1 animateur pour 8 enfants en maternel
1 animateur pour 12 enfants en élémentaire

PROJET EDUCATIF

La ville de Latour Bas Elna a décidé de confier la gestion de l'accueil de loisirs à une association d'éducation populaire et donc d'avoir recours au régime juridique de la gestion déléguée. En réponse à l'appel à candidature, l'ADPEP a été retenue.

Les droits et obligations respectifs de la Ville et de l'ADPEP sont fixés par le cahier des charges de la délégation.

L'ADPEP

L'ADPEP a été fondée en 1917 par des Inspecteurs d'Académie et des instituteurs pour venir en aide aux orphelins de la guerre.

La Fédération des Pupilles de l'Enseignement Public a été reconnue Association d'Utilité Publique le 16 août 1919.

En 1925, l'ADPEP décide de se refonder pour s'occuper des « orphelins de la société », c'est-à-dire des enfants et des jeunes délaissés, oubliés ou exclus. Aujourd'hui, cette mission reste d'actualité.

Quatre principes guident l'action de l'ADPEP depuis l'origine :

- Le respect des principes laïques de la République.
- Des actions en complément des missions de l'Education Nationale.
- La dimension sociale : aider les plus nécessiteux.
- La fondation éducative : développer l'esprit de solidarité chez les jeunes.

Des Objectifs clairs :

- Apprendre à vivre ensemble et devenir autonome
- Participer à des projets collectifs
- Favoriser des initiatives individuelles au sein de la vie en collectivité
- Comprendre l'environnement pour le respecter
- Prendre en compte les parents
- Garantir la sécurité morale et affective des enfants
- S'adapter aux rythmes de l'enfant

Des accueils porteurs de valeurs :

Les PEP défendent trois grandes valeurs : la laïcité, la solidarité et l'égalité. Si la loi de 1905 implique la séparation des églises et de l'Etat, le principe de laïcité va bien au-delà. En effet, une dimension plus globale du principe de laïcité fait état du principe de « vivre ensemble » et d'ouverture à l'autre. «La laïcité fait appel à ce qu'il y a de moins manipulable chez un individu, à savoir, son intelligence et sa raison...» Extrait du projet fédéral PEP 2012 - 2017. La solidarité est la condition pour « faire société ». La solidarité définit les individus comme semblables non comme identiques d'où la nécessité d'un accompagnement différencié en milieu ordinaire. L'égalité pour les PEP est un principe d'action qui part du postulat que tout individu est capable, l'autonomisation étant une condition de l'égalité.

L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les Pupilles de l'Enseignement Public ont adhéré aux principes posés par la charte de déontologie pour l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées.

L'objectif de la charte de qualité : Il s'agit de permettre l'inclusion d'enfants en situation de handicap au sein de nos structures lors de tous ces temps de loisirs.

Cette inclusion passe par la rencontre avec d'autres enfants « valides » dans le but de faire tomber les barrières par les différences, l'intolérance et la ségrégation dès le plus jeune âge.

De plus, il est intéressant de pouvoir permettre l'accueil d'un plus grand nombre d'enfants en situation de handicap dans nos structures afin qu'ils puissent passer des vacances dans un lieu non spécialisé et pratiquer des activités nouvelles.

L'accueil d'enfants en situation de handicap peut nécessiter des aménagements particuliers.

Cela passe par la rencontre des familles ainsi que les éducateurs qui suivent les enfants, mais aussi par du personnel qualifié, ayant des connaissances sur les différents handicaps que l'on peut rencontrer.

Il est parfois nécessaire et toujours en fonction des handicaps de l'enfant d'avoir une personne détachée mise à disposition pour assurer le suivi de l'enfant et son intégration au sein du groupe.

NOS INTENTIONS EDUCATIVES, NOS OBJECTIFS, NOS MOYENS ET LES EVALUATIONS

1. Ma première intention éducative

Responsabilisation : La responsabilisation consiste à laisser à une personne une certaine liberté d'action et d'autonomie, dans le but de lui faire prendre des responsabilités et de l'amener à se gérer avec une plus grande indépendance.

Mes objectifs généraux:

- Permettre à l'enfant de faire ses choix.
- Favoriser chez l'enfant la maîtrise de soi, physique et verbale.
- Favoriser la prise de conscience sur son environnement.

Mes objectifs opérationnels :

- Donner la possibilité à l'enfant de s'exprimer et de prendre position.
- Ouvrir la conscience à l'enfant de l'importance du respect d'autrui.
- Apporter des notions sur la protection de l'environnement.
- Donner les moyens à l'enfant d'acquérir des notions de développement durable.

Moyens et méthodes mis en place:

- En organisant des temps d'échanges en groupe pour avoir leurs avis sur les activités, connaître leurs envies et leurs besoins et les respecter.
- Mise en place d'activités variées.
- Mise en place d'une boîte à idées.
- En impliquant les enfants dans l'élaboration des règles de vie.
- En faisant respecter les règles de vie.
- En amenant les enfants à réfléchir sur les conflits.
- Mise en place des activités et projets d'animation sur ce thème.
- Mise en place d'outils pour permettre à l'enfant de faire du tri (poubelles de tris, composte...).

Exemples de moyens d'évaluation :

- Les enfants expriment-ils leurs envies et leurs besoins ?
- Les enfants ont-ils la possibilité de choisir parmi différentes activités ?
- Sollicitent-ils souvent les adultes ?
- Utilisent-ils régulièrement la boîte à idées ?
- Les enfants s'investissent-ils dans la préparation et la mise en place des règles de vie ?
- Les enfants se respectent-ils entre eux ?
- Les enfants utilisent-ils des outils mis en place par l'équipe d'animation pour la gestion des conflits ?
- Faut-il souvent rappeler les enfants sur les règles de vie ?
- Est-ce qu'ils se parlent correctement ?
- Est-ce que les adultes ont su proposer des activités autour du développement durable ?
- Est-ce que les enfants utilisent régulièrement les outils mis à disposition pour le recyclage et le développement durable ?

2. Ma deuxième intention éducative

Autonomie : Qui fonde son comportement sur des règles choisies librement, indépendance morale ou intellectuelle.

Il s'agit de faire en sorte que les enfants fassent de plus en plus de choses seuls. Pour cela l'équipe doit les aider en leur apprenant et en leur faisant confiance, en tenant compte de l'évolution, des capacités et des besoins de chacun. On est dans l'apprentissage et dans l'accès à l'autonomie.

Mes objectifs généraux :

- S'approprier l'espace.
- Développer chez l'enfant l'esprit critique.
- Impliquer l'enfant dans la vie quotidienne.

Mes objectifs opérationnels :

- Donner la possibilité à l'enfant d'avoir des repères.
- Amener l'enfant à faire seul.
- Donner des notions à l'enfant sur les règles d'hygiènes.

Moyens et méthodes mis en place :

- En aménageant des espaces avec les enfants où ils pourront évoluer selon leurs envies.
- En s'appropriant des lieux.
- En laissant à l'enfant faire sa propre opinion.
- En laissant l'enfant faire seul son activité.
- Mise en place de concours.
- Affichage des règles d'hygiène.
- En laissant l'enfant à débarrasser seul.

Exemples de moyens d'évaluation :

- Les enfants se rendent-ils dans les différents espaces selon leurs envies ?
- Repèrent-ils tous les lieux de vie mis à leur disposition ?
- Les enfants participent-ils à la personnalisation des espaces ?
- Les enfants débarrassent-ils seuls ?
- Les enfants se lavent-ils les mains avant et après chaque passage aux toilettes ?
- Les enfants se lavent-ils les mains avant et après chaque repas ?
- Les enfants participent-ils tous aux différents concours proposés durant l'année ?
- Sollicitent-ils les adultes sur les différents temps ?
- Les enfants s'expriment-ils ?
- Les enfants sont-ils capables d'exprimer leurs avis ?

3. Ma troisième intention éducative

Socialisation : Ensemble des processus par lesquels l'individu s'intègre pendant l'enfance à la société ; apprentissage de la vie de groupe par l'enfant.

C'est grâce au processus de socialisation que les enfants d'aujourd'hui deviendront les

citoyens de demain.

- **Mes objectifs généraux :**
- Favoriser les échanges.
- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité.

Mes objectifs opérationnels :

- Permettre à l'enfant de s'exprimer sur ses pratiques et ses expériences.
- Permettre l'implication des enfants dans la vie de l'accueil de loisirs.

Moyens et méthodes mis en place :

- Mise en place de temps conviviaux où les enfants peuvent discuter.
- Organisation des fêtes au sein de l'ALSH.
- Organisation des temps forts avec les enfants.
- Organisation des temps en groupe pour favoriser la communication.
- En respectant et acceptant les différences de chacun.
- En partageant les savoirs de chacun.
- En respectant et en faisant respecter le matériel et les locaux.
- En apprenant aux enfants à ranger tout en rangeant nous-mêmes.

Exemples de moyens d'évaluation :

- Les enfants participent-ils aux fêtes ?
- Les enfants se mélangent-ils aux autres ?
- Facilité de communication avec chacun.
- Le matériel et les locaux sont-ils en bon état ?
- Le matériel est-il bien rangé ?
- Comment les enfants et les adultes se parlent-ils ?
- Comment se sentent-ils ?
- Est-ce que les enfants et les adultes s'entraident ?
- Y a-t-il une bonne communication à l'accueil ?
- Enthousiasme des enfants et des adultes.
- Ambiance du groupe.

LES ROLES DE CHACUN

Afin que nos objectifs soient atteints, chaque adulte à un rôle important à tenir.

1. Le Directeur

Pour que l'année se déroule correctement et que chaque individu y trouve sa place, son intérêt, le directeur doit mettre en place et gérer la préparation, le déroulement et la finalité de l'année.

Il est garant du projet pédagogique qui est en accord avec le projet éducatif, et assure son suivi. Il est responsable de la période (et donc du groupe, des locaux) et doit s'assurer que tous est mis en place pour garantir le bon déroulement.

Il doit connaître et appliquer les règles SDJES et informer le reste des adultes en leur donnant la possibilité de se renseigner si nécessaire (instructions à disposition, téléphones affichés).

Il établit un climat de confiance, analyse les différents problèmes rencontrés et les points forts, prévoie, observe et prend des décisions.

Il a la même conduite à tenir que les animateurs car c'est un référent.

Il a un rôle de formateur avec tous les membres de l'équipe et plus particulièrement avec les stagiaires, et il met en place des outils d'aide afin que chacun puisse évoluer.

Il assure la gestion et l'organisation administrative, financière et pédagogique (inscription administrative des enfants, gestion des présences des enfants et du personnel, suivi de l'entretien des locaux et du matériel, gestion des commandes, budget).

Il assure un lien direct avec l'ADPEP, la mairie et les services, avec les animateurs, les enfants et les parents.

Il veille à la présence de tous les documents obligatoires sur le centre : déclaration d'ouverture, registre de sécurité, assurance, projet éducatif, dossiers animateurs, fiches sanitaires des enfants, numéros de téléphone d'urgence.

Il prépare et mène les réunions de préparation et les bilans en favorisant l'information et la communication.

2. Le Directeur Adjoint

Il travaille en partenariat avec le directeur, il le seconde dans son action.

Il coordonne l'équipe d'animation et veille au respect du projet.

Il a des fonctions liées à l'accompagnement des animateurs.

Il est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le projet pédagogique.

Il a un rôle de formation des animateurs et de suivi des animateurs stagiaires.

Il assure le remplacement du directeur en cas d'absence.

Il participe à la gestion de la structure (financière, administrative et pédagogique).

Il applique et contrôle la réglementation jeunesse et sport.

3. L'Animateur

Pour assurer la sécurité des enfants, les animateurs doivent connaître les règles SDJES en vigueur et les respecter (elles sont à la disposition de chacun dans le centre). Il est primordial que chacun connaisse les responsabilités qu'il y a en encadrant un groupe d'enfants.

Il faut se servir du projet pédagogique comme outil de travail et le respecter.

Pour que la vie soit agréable et réponde bien aux besoins et aux envies des enfants, une conduite est à suivre, chacun doit :

- Assurer la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant.
- Agir en personne responsable.
- Se référer au projet pédagogique.
- Savoir se placer dans l'espace.
- Favoriser les échanges.
- Mettre en place des activités variées et adaptées à l'âge des enfants.
- Communiquer avec les parents.
- Gérer sa fatigue.
- Gérer sa saturation.
- Être souriant.
- Être motivé et motivant.
- Respecter l'enfant en tant qu'individu à part entière.
- Être à l'écoute des enfants et répondre à leurs demandes.
- Être disponible.
- Savoir improviser.
- Savoir se documenter.
- Savoir aider.
- Être ponctuel.
- Être cohérent.
- Savoir gérer son activité (de la proposition au rangement).
- Faire part à l'assistant sanitaire des problèmes de santé (mêmes minimes).
- Savoir travailler en équipe et écouter l'autre.
- Participer aux réunions de préparation.
- Savoir se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

L'animateur est un référent pour l'enfant. Il doit donc montrer l'exemple en étant responsable, civique et en prêtant attention à ses faits et gestes ainsi qu'à son langage.

C'est aussi un formateur pour les autres adultes car chacun a quelque chose à apporter aux autres.

4. L'Animateur Stagiaire

Le stage doit lui permettre de faire le lien entre la théorie et le terrain, de mettre en pratique ce qu'il a appris durant la session de formation générale et approfondir ses connaissances en matière de techniques d'animation.

Il fait partie de l'équipe et à ce titre il doit comme ses collègues animateurs agir de la même

façon.

5. L'Assistant Sanitaire

Il travaille en partenariat avec le directeur.

Il est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi sanitaire.

Il est responsable de l'infirmérie, du suivi sanitaire, des soins, des trousse à pharmacie.

Il gère les traitements à administrer sous ordonnance médicale fournie par les parents.

Il connaît les particularités médicales des enfants et en informe les animateurs.

Il fait de la prévention et informe régulièrement tous les autres membres de l'équipe.

Il gère les fiches sanitaires de liaison.

Il gère le cahier d'infirmérie.

Il est le référent en matière de santé auprès des parents.

PROJET 2025-2026

Projet d'animation : Le projet d'animation est élaboré par l'équipe d'animation. Sur la base du projet pédagogique et en concertation avec les enfants, il s'agit de traduire les objectifs et les moyens généraux en un ensemble d'activités autour d'un thème central. Il regroupe plusieurs projets d'activités et se déroule de vacances en vacances :

→ Le projet « Bouger ensemble » : Ce projet vise à promouvoir la pratique sportive à travers des activités ludiques et accessibles, afin de favoriser la cohésion sociale, le bien-être physique et l'adoption de modes de vie sains.

→ Le projet « Abris Nature » : Ce projet a pour objectif de sensibiliser les enfants à la biodiversité et à la protection de l'environnement à travers la fabrication d'hôtels à insectes et de nichoirs et la mise en place au sein de l'école. En construisant ces refuges, ils apprendront l'importance des insectes pollinisateurs et des oiseaux dans l'écosystème, tout en développant des compétences manuelles. Parallèlement, une réflexion sera menée autour du cycle de l'eau, de son infiltration dans les sols et de la préservation de cette ressource essentielle. Les enfants découvriront comment la végétation et la qualité des sols favorisent l'infiltration de l'eau de pluie, limitent le ruissellement et participent à l'équilibre naturel. Des activités d'observation et d'expérimentation (par exemple : comparer différents types de sols, observer la formation de flaques, réaliser une maquette du cycle de l'eau) permettront de mieux comprendre ces phénomènes et de faire le lien entre biodiversité, eau et environnement.

→ Le projet « Les petits jardiniers » : Avec la mise à disposition d'un potager, les enfants peuvent observer le cycle de vie des plantes, découvrir la saveur des fruits et légumes, et développer la notion de « prendre soin » en se responsabilisant vis-à-vis du vivant. Ce projet, initié en 2021, s'inscrit dans une démarche de sensibilisation à l'environnement et à l'alimentation durable. En complément, les enfants seront amenés à explorer le cycle de l'eau et à comprendre son rôle essentiel dans la croissance des plantes et l'équilibre naturel du potager. À travers des activités concrètes (arrosage raisonné, observation de l'infiltration de l'eau dans différents types de sols, récupération de l'eau de pluie ...), ils apprendront comment préserver la ressource en eau et favoriser son infiltration naturelle. Cette approche permettra de relier les notions de biodiversité, sol et eau, tout en renforçant leur responsabilisation écologique et leur compréhension des interactions entre les éléments de la nature.

De plus, notre association dispose d'une personne ressource en gestion et préservation de l'eau, qui peut intervenir auprès des enfants ou accompagner les animateurs dans la mise en place des activités.

Projet inter-centre : Il permet aux enfants d'échanger par le biais de sorties ou d'activités sur les accueils avec les enfants de l'ALSH de Saleilles. L'accueil de loisirs étant un espace de coéducation, il doit permettre aux enfants de diversifier ses expériences hors du cadre scolaire et familial, d'enrichir sa personnalité par la rencontre d'autres enfants et adultes afin d'étendre ses compétences sociales et relationnelles. Ce projet permet aussi de diviser les frais de sortie car le prix des bus reste très important ce qui limite très souvent nos déplacements en dehors de Latour bas Elne.

Projet mini-séjour : Ce projet permet, pour les enfants d'âges élémentaires de la commune,

de vivre leur première expérience de départ hors du cadre habituel (famille ou accueil de loisirs), de les initier à la vie collective et à la démarche de participation (notamment à la vie quotidienne), de leur permettre de découvrir et d'acquérir des compétences à travers de pratique ludique et d'investir un nouveau territoire d'accueil en le respectant.

Il s'agit de « toucher » des enfants ne fréquentant pas l'accueil de loisirs et également de faire vivre un « plus » par rapport aux activités du reste de l'année pour les enfants inscrits le long de l'année sur l'accueil de loisirs. Alors qu'en accueil de loisirs l'activité prime, les mini-séjours c'est la vie collective, la découverte d'un nouveau milieu, de nouvelles règles de vie, de repas différents, de veillées qui dominent. Ils vivent d'autres relations, sur une certaine durée, et se revoient après, ils peuvent reparler du séjour. Les enfants apprennent à se découvrir et découvrir leur animateur sous un autre jour, en tant que seul adulte référent. Ils se retrouvent également entre enfants de leurs âges.

Projet Pré-ados : Non défini lors de l'élaboration du projet pédagogique.

JOURNÉE TYPE

7 h 30 à 9 h 00 : Accueil des enfants sur le centre par l'équipe d'animation. Un animateur inscrit les enfants sur le registre de présence. Les enfants ont à leur disposition tous les coins de vie, l'animateur est présent pour les orienter si besoin.

Pour assurer un bon accueil, il est primordial que chaque adulte soit ponctuel, souriant, accueillant, à l'écoute, disponible, réveillé, rassurant et au courant du planning.

9 h 15 : Rangement du centre par les enfants accompagnés d'un animateur puis passage aux toilettes sous le regard vigilant d'un animateur afin de s'assurer d'une bonne hygiène.

9 h 30 : Rassemblement des enfants pour la présentation des différentes activités proposées. Temps de paroles. Ce temps sert d'échanges entre enfants / animateurs.

9 h 45 : Début des activités ou départ en sortie.

Il est important que chaque adulte veille à l'intérêt pédagogique de l'activité qu'il propose en prêtant attention aux envies, aux besoins et aux capacités des enfants.

Avant l'activité	Pendant l'activité	Après l'activité
Tester son activité pour savoir si elle convient aux enfants et pour bien la maîtriser.	Présenter l'activité de façon ludique en provoquant l'intérêt plutôt que la contrainte.	Ranger l'activité avec les enfants.
Préparer son matériel afin qu'il soit prêt quand les enfants viennent ou le préparer avec eux en prévoyant le temps nécessaire.	Participer tout en observant ce qui se passe, en écoutant, en proposant, en faisant avec eux, en soutenant la motivation, en étant disponible, en conseillant, en aidant, en valorisant, en étant patient et en sachant s'adapter.	Discuter avec les enfants pour savoir ce qu'ils ont pensé.
Prévoir un lieu adéquat, organiser l'espace en prenant toutes les mesures de sécurité nécessaires.	Motiver les enfants afin qu'ils puissent terminer leur activité.	Analyser les points négatifs et positifs pour une évolution de l'activité et la transmettre aux autres animateurs.

11 h 15 : Fin des activités du matin et temps libre.

11 h 45 à 12 h 15 : Temps d'accueil. Départ échelonné des enfants non-inscrits à la cantine et arrivée échelonnée des enfants inscrits à la cantine. Les enfants ont à leur disposition les coins de vie tels que les puzzles, dessins, jeux de sociétés. Relais avec les familles.

11 h 45 : Passage aux toilettes des enfants sous le regard vigilant d'un animateur afin de s'assurer d'une bonne hygiène avant de passer à table.

12 h 00 : Repas. L'enfant a la possibilité de s'installer où il le désire. Un adulte assure le bon

déroulement du repas à chaque table. Les animateurs veillent à ce que les enfants goûtent à tout et mangent suffisamment. Ils aident les enfants à apprendre à se servir seul. Le repas doit être un moment convivial pour tous. Chacun s'informe sur les régimes spécifiques des enfants. Puis passage aux toilettes sous le regard vigilant d'un animateur afin de s'assurer d'une bonne hygiène.

13 h 30 : Sieste pour les plus petits et éventuellement les moyens et grands qui le demandent. Les enfants se déshabillent et se rhabillent seuls aidés de l'animateur si besoin. Les enfants qui ne dorment pas peuvent se lever à partir de 14 h 00. Pour les autres enfants, un réveil échelonné est mis en place jusqu'à 15 h 30 avec un accueil dehors ou dans le centre. Temps calme pour les plus grands (histoires, dessins, jeux de société).

13 h 30 à 14 h 00 : Arrivée échelonnée des enfants inscrits pour l'après-midi et départ échelonné des enfants non-inscrits l'après-midi. Relais avec les familles.

14 h 00 : Reprise des activités ou des sorties.

15 h 30 : Fin des activités et temps libre (cour et jeux extérieurs, coin de vie).

16 h 00 : Rangement du centre par les enfants accompagnés d'un animateur puis passage aux toilettes sous le regard vigilant d'un animateur afin de s'assurer d'une bonne hygiène.

16 h 15 : Goûter. Il s'effectue dehors si le temps le permet ou dans la salle principale. Il est préparé par un animateur avec l'aide des enfants qui le souhaitent. Les animateurs veillent à ce que les enfants goûtent suffisamment. Ils s'assurent du maintien du calme afin que le goûter soit convivial. Temps de paroles. Ce temps sert d'échanges entre enfants / animateurs.

17 h 00 à 18 h 30 : Départ échelonné des enfants qui sont en jeux libres jusqu'à l'arrivée de leurs parents.

Attention : c'est un temps où l'on doit rester vigilant quant à la fatigue des enfants, être présent, accueillir les familles en les informant sur la journée passée et celle à venir, les aider à trouver ce qu'ils ont perdu.

Il faut également penser au rangement du centre.

Cette journée type peut être amenée à évoluer selon les imprévus ou des temps exceptionnels.

QUELQUES RAPPELS SUR LA VIE QUOTIDIENNE

Le relationnel :

Toute l'équipe, direction comprise, s'engage à respecter le cadre légal, la réglementation de la SDJES, le projet éducatif, le projet pédagogique et les règles de vie du centre.

Tous les adultes ont un discours cohérent. Les éventuels conflits d'adultes qui peuvent survenir doivent rester des conflits d'adultes et se régler donc entre adultes. Les enfants ne doivent en aucune manière être mêlés à ce type de conflit.

L'équipe d'animation doit faire preuve de tolérance, de patience, d'écoute, de motivation, de disponibilité, de politesse, de bonne humeur, de convivialité et d'adaptation afin de rendre le relationnel enfant / adulte le plus agréablement possible.

L'alimentation :

Le temps du repas est un moment privilégié pour la communication. Il doit être un moment convivial pour tous.

Après avoir veillé à ce que chaque enfant se soit lavé les mains avant le repas, les animateurs mangent avec les enfants et se répartissent à chaque table. Ils s'inquiètent de savoir si tous les enfants mangent suffisamment. Les enfants ne sont pas forcés de manger tous mais ils sont invités à goûter à tous les aliments proposés.

Une participation est demandée aux enfants pour le débarrassage des tables.

Les adultes doivent tenir un discours moralisateur sur le respect de la nourriture.

Santé et hygiène :

Les adultes qui sont garants de la sécurité physique et morale des enfants mis sous leurs responsabilités, ont un devoir de suivi de la santé et de l'hygiène des enfants. Ils veillent donc à faire respecter le maximum d'hygiène à tous les moments de la journée. Ils doivent informer le directeur de tous les problèmes de santé qu'ils aperçoivent, d'informer des problèmes spécifiques concernant certains enfants (asthme, allergies...) et inversement pour le directeur.

L'animateur étant apte et autorisé à donner les premiers secours aux enfants, il doit inscrire sur le cahier d'infirmérie tous les soins effectués. Ces informations notées sur le cahier doivent être claires et lisibles et comportent les renseignements suivants : nom de l'enfant, description précise des blessures, description précise des soins effectués, date et heure et prénom de l'animateur qui effectue les soins.

D'autre part toutes blessures préoccupantes (plaie, hématome à la tête, piqûres, brûlures...) doivent être signalées immédiatement au directeur afin que celui-ci puisse agir en conséquence et prévenir les services de santé publique concernés.

Durant les sorties qui sont organisées, les animateurs se munissent d'une pharmacie comportant le nécessaire pour les premiers soins et une feuille d'infirmerie qu'ils recopient sur le cahier d'infirmerie à leur retour.

Transport et sorties :

La plus grande vigilance est nécessaire à tout type de transport. Durant toutes les sorties extérieures du centre, les animateurs ont sur eux la pharmacie, les fiches sanitaires ainsi que la liste nominative des enfants sous leurs responsabilités. Aucune sortie ne peut s'effectuer sans l'accord du directeur. Et bien sûr, aucun enfant n'est et ne peut être autorisé à sortir du centre sans l'accompagnement d'un adulte.

A pied : Les animateurs doivent toujours diriger un groupe d'enfants à pied de la manière suivante : un animateur devant qui ouvre la marche, un animateur derrière qui la ferme et les autres répartis au milieu du groupe. Si une route doit être traversée, les animateurs arrêtent la circulation dans les deux sens avant de faire traverser le groupe sur les passages piétons dans la mesure du possible.

En car : Les animateurs sont répartis dans tout le car. Ils veillent à ce que les enfants restent assis durant tout le trajet et jusqu'à l'arrêt du car. Les enfants doivent être attachés si le car possède des ceintures de sécurité. Un adulte descend toujours en premier afin d'effectuer la sécurité à la sortie du car. Ils doivent avoir un regard sur la conduite du chauffeur et réagir si celui-ci n'adopte pas les règles de sécurité du code de la route. Aucun enfant ne passe derrière le car.

A vélo : Les consignes sont les mêmes qu'à pied et la réglementation spécifique SDJES est rappelée à l'équipe avant la sortie.

Le cadre légal :

Les responsabilités qui incombent aux adultes vis-à-vis des enfants étant extrêmement importantes, celles-ci ne peuvent s'exercer que si les adultes agissent dans le cadre légal défini par les différentes réglementations suivantes :

- Le code pénal.
- Le code civil.
- La réglementation jeunesse et sport (présente au bureau).
- Le projet éducatif (présent au bureau).
- Le projet pédagogique (présent au bureau).

LE NON NEGOCIABLE

- Appliquer la législation en vigueur.
- Interdiction de fumer devant les enfants et dans tous les locaux accueillant ou non des enfants.
- Interdiction d'introduire ou de consommer de l'alcool ou produits illicites sur le centre de loisirs.
- Respect des horaires de travail.
- Présence obligatoire à tous les temps de travail pour le bon déroulement de la journée.
- Tenue correcte et adaptée au travail.
- Aucun conflit en présence des enfants.
- Respect des personnes, lieux et matériel.
- Respect des règles de vie et des décisions prises en commun.
- Tout acte de violence physique, morale ou verbale entraînerait des sanctions.
- Appel téléphonique auprès de la direction pour signaler absence.

EVALUATION REUNION

Évaluation collective / bilan :

Ces évaluations portent sur le suivi des projets en rapport avec le projet pédagogique, les difficultés rencontrées, les améliorations à apporter, le bilan des sorties journées.

Évaluation parents / enfants :

Le bilan de fin de journée : les enfants peuvent s'exprimer librement sur leur appréciation ou non du déroulement de la journée.

Lors des temps d'accueils avec les parents, nous échangeons des différents points de vue sur le fonctionnement du centre.

Les réunions :

C'est durant ces temps de réunion que sont programmés l'organisation de la vie du centre, les sorties, les projets d'activité ainsi que leur préparation... Bien sûr les réunions permettent aussi d'échanger des savoirs et des compétences dans l'équipe. Elles sont nécessaires pour la cohésion de l'équipe et le bon déroulement du centre.

L'ACCUEIL DES PRE-ADOS

Suite à plusieurs facteurs, nous avons mis en place depuis février 2021 un accueil destiné aux pré-ados :

- Augmentation des effectifs d'enfants d'âges élémentaires notamment les plus de 10 ans.
- Certains enfants fréquentent l'ALSH depuis des années et souhaitent y rester au-delà de leurs 12 ans.
- A ce jour, il n'existe pas de structure accueillant des jeunes de plus de douze ans sur la commune.
- Passerelle école élémentaire / collège
- Souhait des familles principalement sur les vacances scolaires.

Il est donc important de créer une continuité à l'accueil de loisirs 3-12 ans en proposant des animations qui répondent aux attentes et aux envies des jeunes. Ce lieu repère de rencontres, d'activités et de projets peut permettre de les accompagner vers l'autonomie et la prise de responsabilités.

Besoins

Besoins physiques <ul style="list-style-type: none">• Début de la puberté et des transformations physiques• Croissance variable selon les jeunes• Corps maladroit et manque d'assurance• Désir de se dépasser	Besoins sociaux <ul style="list-style-type: none">• S'intégrer dans un groupe• Importance croissante de la vie sociale• Appartenance à un groupe tout en gardant sa personnalité• Identification à des figures d'autorité• Souhaite être valorisé• Esprit de compétition
Besoins affectifs <ul style="list-style-type: none">• Affirmation de la personnalité• Détachement du milieu familial• Début de l'opposition aux parents• Souhaite être autonome• Emotivité affective• Variations d'humeur	Besoins intellectuels <ul style="list-style-type: none">• Conquête et maîtrise des techniques• Intérêt pour les créations élaborées• Esprit d'équipe et de compétition• Réflexion et raisonnement critiques

Objectifs et missions

Permettre aux jeunes de s'épanouir en dehors du cadre familial et scolaire

- Faciliter la découverte, l'ouverture d'esprit et la curiosité
- Favoriser les échanges dans le respect, la coopération et l'entraide

Rendre les jeunes acteurs de leur temps libre

- Participer à des activités
- Créer des projets individuels et collectifs
- Participer à des événements de la commune

Accompagner les jeunes dans l'adolescence

- Faciliter l'insertion sociale et citoyenne
- Assurer la sécurité physique et morale des jeunes

Le public

Il est âgé de 12 à 14 ans.

L'effectif

12 jeunes maximum.

Période

Pendant les vacances scolaires sauf les 2 dernières semaines de la période d'août et celle de Noël.

Les horaires de fonctionnement

Les jeunes peuvent être accueillis :

- à la journée
- à la demi-journée avec ou sans repas

L'accueil ouvre ses portes de :

- 7 h 30 à 9 h 00
- 11 h 45 à 12 h 15
- 13 h 30 à 14 h 00
- 17 h 00 à 18 h 30

Les locaux

Les jeunes sont accueillis au sein de l'école élémentaire, un espace dédié est réservé à cette tranche d'âge.

Les activités

Les activités doivent répondre aux attentes et aux besoins des jeunes en matière de découverte, de responsabilisation, d'autonomie et de partage de la vie en collectivité.

L'équipe d'animation se réunira régulièrement dans le but de faire évoluer ses propositions et pouvoir ainsi s'adapter à l'attente des jeunes.

ANNEXE PLAN MERCREDI ALAE / ALSH

Préambule :

La commune de Latour-Bas-Elne applique une gestion déléguée des temps périscolaires et extrascolaires.

- **les jours d'école** : marché accord cadre à bons de commandes «organisation, encadrement et animation des accueils périscolaires et pause méridienne ».

La commune a souhaité la mise à disposition d'intervenants qualifiés pour accueillir les enfants, élaborer le projet pédagogique, encadrer et animer les activités culturelles, éducatives, sportives ou de loisirs proposées aux enfants fréquentant l'accueil de loisirs périscolaires les jours d'école. Cette organisation est placée sous la responsabilité de la commune. (du 01/09/2024 pour maximum 4 ans soi 31/08/2028)

- **les mercredis et vacances scolaires** : Délégation de service Public « gestion et exploitation d'un accueil de loisirs sans hébergement pour les enfants de 3 ans à 14 ans situé sur la Commune de Latour-Bas-Elne »

La Commune de Latour-Bas-Elne a confié à l'A.D.P.E.P. 66 la gestion et l'exploitation de l'accueil de loisirs sans hébergement des enfants de 3 à 14 ans durant les mercredis et les vacances scolaires.

Pour la commune de Latour-Bas-Elne, l'enjeu de cette délégation est de continuer de s'attacher le concours d'un partenaire capable de maintenir la qualité des services proposés, et plus particulièrement de pouvoir bénéficier du savoir-faire d'un gestionnaire professionnel. L'ADPEP66 est gestionnaire et organisatrice de ses temps. (du 01/03/2022 au 28/02/2025)

L'ADPEP 66 intervenant en partenariat avec la Commune, il a été convenu que les équipes d'animation intervenant sur les temps de loisirs des enfants travailleraient en commun dans le cadre du plan mercredi.

Les équipes d'animation sont composées de personnels communaux et associatifs, les locaux sont mutualisés.

Objectifs éducatifs partagés :

- Apprendre à vivre ensemble et devenir autonome
- Participer à des projets collectifs
- Favoriser des initiatives individuelles au sein de la vie en collectivité
- Comprendre l'environnement pour le respecter
- Prendre en compte les parents
- Garantir la sécurité morale et affective des enfants
- S'adapter aux rythmes de l'enfant

Organisation :

Le plan mercredi sera décliné les mercredis matins et durant les temps méridiens les jours d'école en maternelle et en élémentaire.

Les structures sont déclarées auprès du SDJES.

Les deux accueils répondent aux engagements de la charte qualité « plan mercredi » et structure leur projet autour de 4 axes :

- Complémentarité éducative
- Inclusion et accessibilité de tous les publics
- Inscription du projet sur le territoire
- Diversité et qualité des activités

Les ACM s'appuieront sur les ressources humaines et matérielles locales : associations, clubs de sports, prestataires de services, commerces, bibliothèque, installations sportives...

Les activités :

Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découvertes et relèvent de thématiques diversifiées.

La cohérence entre les programmes d'activités périscolaires et les projets d'écoles sera recherchée.

- Culture : autour du livre
- Sport : jeux olympiques avec intervenant, sports adaptés
- Environnement : jardin pédagogique
- Créativité : la météo des humeurs
- Numérique : projet développement de la pensée numérique
- Citoyenneté : droits de l'enfant, actions de solidarité.

Elles reposent sur une approche ludique, récréative et créatrice mais demeurent à visée pédagogique.

Elles sont organisées en cycle – de vacances à vacances – dans une logique de parcours et aboutissement à un temps fort (sortie, spectacle, représentation, exposition...).

Des thématiques et projets communs et partagés ont été définis entre la programmation des temps méridiens et du mercredis matin. Néanmoins les thématiques abordées pourront soit se chevaucher, soit succéder en fonction des cycles.

ANNEXE MINI-SEJOURS

Objectifs éducatifs de l'ADPEP :

- Apprendre à vivre ensemble et devenir autonome
- Participer à des projets collectifs
- Favoriser des initiatives individuelles au sein de la vie en collectivité
- Comprendre l'environnement pour le respecter
- Prendre en compte les parents
- Garantir la sécurité morale et affective des enfants
- S'adapter aux rythmes de l'enfant

Rôles de l'équipe dans l'organisation des séjours :

L'équipe de direction :

- Conduire le projet pédagogique en référence au projet éducatif de l'association, de son élaboration à son évaluation.
- Assurer le suivi des animateurs, les missions de chacun, l'application sur le terrain, l'animation des réunions et l'évaluation.
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants, connaître et respecter le cadre réglementaire.
- Construire une relation de confiance, d'écoute et d'échange avec les familles.
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs (parents, intervenants).

L'équipe d'animation :

- Participer à la mise en place du projet d'animation propre à chacun des séjours, en lien avec les objectifs du projet pédagogique mis en place par le directeur des séjours.
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants, connaître et respecter le cadre réglementaire.
- Construire une relation de confiance, d'écoute et d'échange avec les enfants tant individuels que collective.
- Manifester une réelle capacité à travailler en équipe.
- Encadrer et animer la vie quotidienne et être capable de proposer et d'encadrer des activités adaptées à l'âge et aux besoins des enfants.

Objectifs Pédagogique des séjours :

Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'ensemble du groupe :

Moyens :

- Délimiter un espace de sécurité
- Parcours de reconnaissance en début de séjour
- Règles de vies
- Explication du rôle des animateurs
- Temps de bilan
- Adapter sa posture en fonction de l'âge

- Vigilance sur le moral du groupe et la participation aux activités
- Instaurer une relation de confiance
- Poser un cadre sécurisant et sécurisé

Evaluation :

- Retour journalier des enfants et en fin de semaine évaluer leurs ressentis
- Évolution des enfants réticents

Favoriser l'épanouissement de chacun au sein du groupe :

Moyens :

- Heure de couchée régulière, prendre le temps qu'il faut
- Réveil échelonné
- Mise en place d'un temps d'expression
- Temps de repas propice à l'échange
- Temps calme avant le repas
- Écoute de l'enfant
- Écoute de besoin exceptionnel, vigilance sur l'état de fatigue
- Présenter le programme de façon journalière
- S'adapter aux besoins et aux attentes
- Proposer un planning d'activités riches et variées
- Mettre du matériel à disposition pour les temps libres

Evaluation :

- Bilan de satisfaction
- Retours des enfants, des familles

Rendre l'enfant acteur de ses vacances :

Moyens :

- Bilan de fin de journée
- Boîte à idées
- Tâches quotidiennes, repère musical
- Règle de vie en collaboration avec les enfants
- Échange régulier avec les enfants
- Adaptabilité de l'animateur
- Laisser des plages de liberté pour des activités à la carte

Evaluation :

- Nombre d'activités choisies

Le Fonctionnement général des séjours :

Hébergement : Les enfants seront répartis comme ils le souhaitent, par affinité, pas de mixité.

Tâches quotidiennes : Chaque enfant est responsable de son linge ainsi que du rangement et nettoyage de son espace nuit. Les animateurs vérifieront à l'arrivée et au départ les inventaires des enfants. En ce qui concerne les parties communes, les enfants seront répartis en plusieurs groupes, dont chacun aura un rôle à jouer dans le fonctionnement de la vie collective.

Hygiène : Les animateurs seront très vigilants à l'hygiène corporelle de chaque enfant. Deux temps seront mis en place dans la journée, le matin et le soir. Ces temps seront encadrés et surveillés par les animateurs.

Les repas : Dans le cas où les repas ne sont pas pris en charge par le prestataire, la confection des repas sera assurée par le groupe lui-même. Les enfants participeront à la préparation de ceux-ci, dans le respect le plus strict des normes d'hygiène et de sécurité alimentaire. Les menus sont établis par l'équipe d'animation, en lien avec les enfants du séjour et dans le respect de l'équilibre alimentaire

Les activités : Chaque séjour fonctionnera de la même manière. Une ébauche de planning d'activités sera effectuée par l'équipe d'animation. Ce programme s'articulera autour de grands jeux collectif, d'activités et de veillées. Ces dernières seront adaptées à chacun des séjours en fonction de l'âge et du rythme du public accueilli.

Gestion argent de poche : L'argent de poche des enfants sera sous la responsabilité d'un adulte et une fiche de gestion leur sera donnée pour qu'ils puissent déduire leurs achats de la somme de départ.

Suivi sanitaire : La gestion d'éventuels traitements médicaux sera assurée par un adulte « responsable sanitaire » titulaire du PSC1.

Communication au cours du séjour : Des messages seront envoyés via WhatsApp chaque jour aux familles pour les tenir informées de l'évolution du séjour et leur transmettre les photos du groupe.

Évaluation :

Pour évaluer nos objectifs, l'équipe disposera de quatre temps de bilan bien distincts :

- Un temps d'échange tous les soirs avec les enfants sur leurs ressentis, leurs attentes et leurs besoins.
- Un temps de réunion journalier entre l'équipe et le directeur du séjour afin de faire un point sur la journée écoulée et préparer celle à venir.
- Un temps d'échange en fin de semaine avec les enfants sur la globalité du séjour.
- Un bilan plus conséquent en fin de semaine entre l'équipe d'animation et le directeur afin d'évaluer la réussite ou non du séjour.